

D I P L Ô M E



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

AU NOM DE L'UNIVERSITÉ NOUS, SOUSSIGNÉS, CONSTATANT QUE

Monsieur Liviu POENARU

A SUBI AVEC SUCCÈS LES ÉPREUVES PRÉVUES PAR LA LOI SUR L'UNIVERSITÉ ET LES RÈGLEMENTS DE

La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

LUI CONFÉRONS LE GRADE DE

Licencié en psychologie

AVEC LES DROITS ET LES PRÉROGATIVES QUI Y SONT ATTACHÉS

Le Recteur

La Doyenne

Le Secrétaire général

